SÉMINAIRE

SÉMINAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE DOCTORALE GEORGES-VEDEL - ED7 | OCTOBRE 2021

20 octobre 2021

Centre Panthéon - Salle 3 (Esc. M - 1er étage)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 20 OCTOBRE 2021 - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

École doctorale Georges Vedel (droit public interne et comparé, science administrative et science politique - ED7)

Séance co-organisée avec le Centre d'études constitutionnelles et politiques (CECP).

Programme

À propos de l'ouvrage du Professeur Guillaume TUSSEAU « Contentieux constitutionnel comparé : Une introduction critique au droit processuel constitutionnel »

Intervenants

> Guillaume TUSSEAU, professeur de droit public à l'École de droit de Sciences Po, membre de l'Institut universitaire de France
> Armel LE DIVELLEC, professeur de droit public à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur du Centre d'études constitutionnelles et politiques

Sous la présidence du Professeur Guillaume DRAGO, directeur de l'Ecole doctorale Georges-Vedel

Accès

Séminaire reservé aux étudiants et membres du corps enseignant de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, dans la limite des places disponibles.
Réservation par courriel obligatoire avant le mercredi 20 octobre 2021 auprès de Manon ROY.